

# LE JOURNAL DES SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

2025  
N°10

GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS  
Tél : 06 72 37 58 40  
Site Internet : gsbelledonne.org  
mail : contact@gsbelledonne.fr



LA REVUE LOCALE QUI PERMET D'APPORTER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À UNE MEILLEURE GESTION DES FORÊTS

C'est une triste chose de songer que la nature parle  
et que le genre humain n'écoute pas.

## SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE MARIE CHRISTINE PARADE	P. 2
LA VIE DU GROUPEMENT - LES ÉVÈNEMENTS 2024	
- RÉUNION D'INFORMATION SUR LES P.A.E.N., LES E.C.I.F. ET LA RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS (JANVIER)	P. 3/4/5
- VISITE À EUROBOIS (FÉVRIER)	P. 6/7
- CR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (MARS)	P. 8/9
- FORMATION FISCALITÉ (AVRIL)	P. 10
- FORMATION FIBOIS SUR LES BOIS ÉNERGIE (AVRIL)	P. 11
- COMICE AGRICOLE ET FORESTIER (AOÛT)	P. 12
- VISITE DE LA PÉPINIÈRE ROPIOZ (OCTOBRE)	P. 13
PÉPINIÈRE DE BELLEDONNE	P. 14
INTERLUDE "GUEULES DE BOIS"	P. 15
NOS FORÊTS ATTAQUÉES	P. 16/17
FAUT-IL RÉHABILITER LE TREMBLE ?	P. 18/19
SCIER DES ARBRES "SCOLYTÉS"	P. 20/21
AU SECOURS DE NOTRE DAME	P. 22
LA SCARIFICATION	P. 23
PARCOURS PÉDAGOGIQUE	P. 24/25
LE PARCOURS D'UN PASSIONNÉ : JEAN CARVIN	P. 26
QUELQUES MOTS	P. 27
ANNUAIRE DES PRESTATAIRES FORESTIERS	P. 28/29
FORMATIONS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE 2025	P. 29/30
INVITATION À L'A.G. 2025	P. 31
DÉLÉGUÉS, COMMISSIONS, CARNET 2024	P. 32

Victor Hugo  
1870

# ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

MARIE-CHRISTINE PARADE  
PRÉSIDENTE DU GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

## ENTRE PASSION ET RENTABILITÉ, LE SYLVICULTEUR DOUTE.

Nul n'en a jamais douté, le sylviculteur est un passionné. Il n'est qu'à observer le désarroi dans lequel se trouvent nos sylviculteurs face aux calamités naturelles qui ont produit un véritable désastre dans les forêts de Belledonne durant ces trois dernières années, massif isérois de loin le plus impacté par les aléas climatiques et les attaques parasitaires.

Historiquement, les débouchés de la forêt étaient stables et participaient à l'économie française.

Des produits forestiers : Bois, pâte à papier, résines, champignons, le bois est aussi une ressource précieuse dans l'industrie de la construction et de l'ameublement.

Des services éco-systémiques tels la régulation du climat, la protection des sols et la purification de l'eau, ces valeurs étant sous-estimées économiquement.

Tourisme et loisirs ont généré des revenus significatifs, essentiellement pour les économies locales, mais toujours avec l'assentiment des forestiers qui partagent toujours volontiers leurs forêts avec les randonneurs, cueilleurs, amoureux de la faune et de la flore.

La rentabilité sociale (emplois), environnementale (climat, biodiversité) et culturelle n'est plus à démontrer, elle fait la fierté des sylviculteurs qui n'en attendent aucune contrepartie.



*Marie-Christine Parade*

*\*Ce sera d'ailleurs le thème du débat de la deuxième partie de notre A.G. du Samedi 15 Mars 2025, qui va se tenir dans la salle des fêtes de Saint-Pierre-d'Allevard (commune de Crêts-en-Belledonne). Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à participer à ce rendez-vous annuel très attendu et qui se termine par le traditionnel apéritif dinatoire.*

 Laval  
en Belledonne

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024

2024  
JANVIER  
31  
JEUDI

## RÉUNION D'INFORMATION SUR LES P.A.E.N., LES E.C.I.F. ET LA RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Lieu : Salle Beldina à **Laval-en-Belledonne**.

Intervenants : Frank Kabalin, chargé de cette question au Conseil Départemental accompagné de deux de ses adjointes. Véronique Jabouille, ingénierie Ain et Isère au CNPF accompagnée de Pascal Guillet. Le Président de l'UFP 38 Albert Raymond était également présent, comme Marie-Christine Parade, Présidente de notre Association GSB.

### Les PAEN

Mme la Maire de Laval-en-Belledonne, Mireille Stissi est venue accueillir les participants accompagnée par son Adjointe à la Ruralité, Dominique Truc-Vallet. Après ses mots d'accueil, Mme La Maire a dû préciser la position de la commune quant à l'installation d'un PAEN sur son territoire. En effet, après consultation de propriétaires terriens et forestiers et les agriculteurs de la commune, et compte tenu qu'un PLU récent a déjà attribué une destination aux différentes zones de son territoire, le conseil Municipal n'avait pas opté pour engager cette procédure sur la Commune.

Pourquoi la présence de Mme la Maire et de son Adjointe et pourquoi ont-ils jugé nécessaire de préciser la position de La Commune ? C'est qu'au sein d'une Association de propriétaires de Belledonne, a été « complotée » l'idée que Laval envisagerait la mise en place d'un PAEN au regard de trois éléments tendant à l'accréditer : Le caractère précipité du montage de cette réunion le 31 Janvier, sa tenue sur la commune de Laval-en-Belledonne et la présence d'une voiture de l'ONF à proximité de la Mairie dans la quinzaine qui a précédé la date de la réunion. Or et premièrement, si cette formation s'est déroulée le 31 Janvier, c'est simplement que le lendemain 1er Février, le Spécialiste départemental des PAEN Frank Kabalin quittait le département pour celui de la Savoie, qu'ensuite le choix de la salle de Laval s'est fait par défaut puisque

celle des Adrets était occupée comme d'ailleurs celle de Goncelin, et qu'enfin, il y a bien eu une voiture ONF sur la place de la Mairie mais c'était pour une rencontre de travail avec l'élu chargé des forêts pour faire le point sur les travaux en cours et à venir dans les forêts communales de Laval-en-Belledonne.

En fait, il eut suffi que le (ou les) lanceur(s) d'alerte s'informe(nt) auprès de la Mairie et de la Présidente de GSB pour que tout devienne transparent. À l'époque des réseaux sociaux (au demeurant utiles lorsqu'ils sont utilisés avec intelligence), toute information doit être vérifiée et revérifiée avant d'être publiée. Ce fut manifestement pas le cas. Autant nous nous battrions pour que cohabitent une diversité d'associations porteuses d'opinions et d'idées plurielles, autant nous dénonçons avec force celles qui génèrent et véhiculent de fausses informations, avec pour conséquence chez les esprits fragiles, de la méchanceté assortie d'insultes envers ceux qui se démènent pour mieux informer.

Mais c'est de PAEN dont il est question dans ce compte rendu...

Qu'est-ce que c'est exactement ? Tout d'abord l'acronyme PAEN signifie : Protection et mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et périurbains.



C'est depuis une loi de 2005 que les départements se sont vus confiés un rôle majeur avec des outils en matière d'aménagement foncier : Les PAEN en font partie comme les ECIF ou la réglementation des boisements.

Un PAEN se définit à la parcelle et ne concerne que celles classées en zone agricole A ou naturelle N. Les zones U et AU sont exclues.

Le PAEN ne génère aucune contrainte sur les exploitations agricoles et forestières. Il n'y a pas de réglementation supplémentaire sur les cultures ou les coupes de bois a précisé Frank Kabalin, chargé de ce dossier au Département de l'Isère. En revanche, ce périmètre est une protection forte de la vocation des terres agricoles et forestières qui n'auront plus la possibilité d'évoluer vers des zones constructibles.

Le programme d'action est défini pour cinq ans. Son but est de favoriser la gestion agricole et forestière. En Isère, l'accent est mis sur les projets portés par les acteurs du territoire : les agriculteurs et les forestiers particulièrement (Organisation du foncier agricole et forestier, développement des activités agricoles et forestières, du patrimoine paysager et naturel.)

Le programme comprend un volet animation et un volet recherche de financements pour la mise en œuvre des projets.

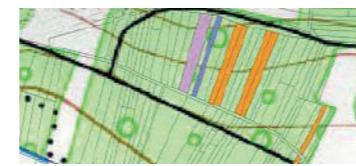
Si ceux-ci ne peuvent être financés sur les

lignes classiques du FEADER, le département dispose d'une enveloppe dédiée de 60.000 € pour 5 ans par commune ou 50.000 € pour 5 ans s'il y en plusieurs.



Pendant la formation à Laval-en-Belledonne

## Les ECIF



(Échanges et Cessions d'Immeubles Fonciers)

Le morcellement de la propriété forestière est un handicap pour l'exploitation des parcelles forestières. Les cessions de petites parcelles entre propriétaires volontaires visent à améliorer la structure des fonds forestiers en vue d'une meilleure gestion sylvicole.

Les frais liés à une vente étant parfois supérieurs au montant des biens achetés peuvent freiner les opérations. Pour favoriser ces regroupements de parcelles, le Département prend en charge une partie des frais de Notaire.

Les dossiers doivent passer en CDAF (Commission Départementale d'Aménagement Foncier). Pour le montage du dossier on peut demander l'aide du CNPF. Le taux de Subvention varie de 50 à 80% suivant que l'on adhère au Code des Bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) ou que l'on dispose d'un plan de gestion pour ses forêts (PSG).

Le montant maximum de l'aide est de 800 €, la surface concernée ne peut dépasser 1,5 hectare et le montant de la transaction doit être inférieur ou égal à 7 500 €.

## LA RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS :

Depuis le 1er Janvier 2006, chaque département a la responsabilité de l'instruction et de la mise en œuvre de la réglementation des boisements. Elle a pour objectifs :

- d'agir pour favoriser une meilleure répartition des terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature et de loisirs.
- d'assurer la préservation des milieux naturels et des paysages remarquables.
- de prévenir les risques naturels.

Trois périmètres sont à définir :

- Un périmètre où le boisement est libre
- Un périmètre interdit à tout semis, plantation ou replantation d'essences forestières.
- Un périmètre réglementé où le boisement est autorisé mais soumis au respect des distances minimales de recul vis-à-vis des parcelles agricoles voisines, des cours d'eau, des chemins ainsi que des lieux habités.

Le Département a institué une commission intercommunale d'aménagement foncier qui concerne le territoire de Froges, le Versoud et Saint-Mury-Montmeymond.

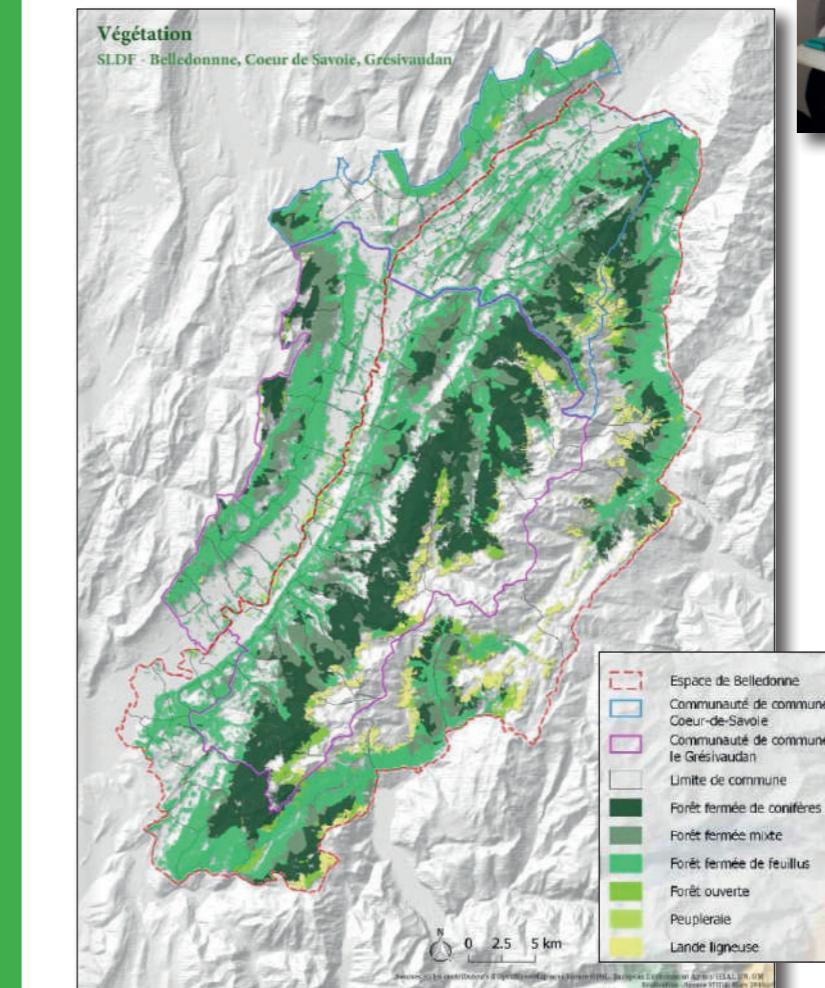
Cette commission comprend entre autres pour chaque commune :

- 2 propriétaires de biens fonciers non bâties et leurs suppléants
- 2 propriétaires de biens forestiers et leurs suppléants.

Sachez que GSB est sollicité pour participer à ces commissions.



Delphine Stoppiglia et Franck Kabalin (chargés de la mise en place des P.A.E.N. au Conseil Départemental de l'Isère)



Répartition des peuplements forestiers sur le territoire

2024  
FÉVRIER  
08  
JEUDI

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024

## VISITE À EUROBOIS À LYON EUREXPO

### IL ÉTAIT TEMPS QUE DES CHERCHEURS SE PENCHENT SUR LA QUESTION !!!

Le salon Eurobois qui se tient tous les deux ans à Lyon vise principalement la cible de la deuxième transformation de la filière bois. L'amont que nous représentons et l'exploitation forestière sont peu présents sur ce salon. C'est Euroforest vers lequel votre groupement a organisé une visite en 2023 qui expose les équipements et les services de l'amont forestier et de la première transformation.

Alors pourquoi cette visite d'un membre du bureau de GSB ce jeudi 8 Février à Lyon ? C'est le contenu d'une conférence sur le plateau du « Wood Arena » d'Eurexpo, organisé par le Média « Bâti Journal » et dont le thème portait sur un sujet qui tient à cœur les sylviculteurs de Belledonne tellement les attaques de scolytes se généralisent sur notre Massif.

Le thème de la conférence devait répondre à la question suivante : **EST-CE QUE LE BOIS ATTAQUÉ PAR LES SCOLYTES, PRÉSENTE LES MÊMES CARACTÉRISTIQUES QUE LE BOIS SAIN ?**



Pour répondre aux questions du journaliste, quatre invités :

Deux architectes spécialisés dans la construction bois, l'un plus concepteur et l'autre responsable d'un bureau d'études. Une ingénierie de l'interprofession FIBOIS Aura chargée de la valorisation des produits de la filière bois et Nathalie Mionetto, Directrice de

recherches au FCBA (Centre de recherches Forêts, Cellulose, Bois et Ameublement).

L'exposé de Mme Mionetto a retenu toute notre attention puisqu'elle a conduit un travail de recherche, financé par l'ADEME, dont le protocole visait à comparer le comportement de l'épicéa à différents stades des attaques par les scolytes et ce, dans différentes situations de son utilisation : sciage, séchage, rabotage, collage...

Rappelons quelques particularités de ce bois d'œuvre présent en très grande quantité sur Belledonne : Il est classé parmi les bois légers et tendres. L'épicéa offre une stabilité et une élasticité supérieure à la moyenne des résineux et fait valoir d'excellentes propriétés mécaniques par rapport à son poids. Sa facilité de sciage et de séchage en a fait un produit phare en Europe. Il est utilisé comme bois de charpente, d'ossature et de menuiserie. Sa teinte claire et son homogénéité sont très appréciées tant pour les menuiseries, les meubles que la réalisation de jouets et de petits objets en bois. On choisit l'épicéa aussi pour faire des planeurs ou des mâts de bateaux.

Le déclassement des bois scolytés pose un gros problème aux propriétaires forestiers, ne serait-ce que par les prix proposés par les acheteurs trois fois inférieurs aux arbres sains.

C'est donc en 2021 que l'institut FCBA lance une étude approfondie sur l'utilisation des bois scolytés et notamment sur les freins inhérents à cette utilisation. Pour cela, l'équipe de recherche a récolté sur une même parcelle des épicéas dans quatre catégories : des bois **sains**, des bois scolytés « **frais** », des bois scolytés « **vieux** » et des bois scolytés « **secs** ».

Les conclusions de cette étude sont encourageantes pour les sylviculteurs et sans appel quant aux résultats :

**EUREXPO LYON**

La première attente d'une pièce de bois est qu'elle présente une bonne résistance mécanique. Or, la première bonne surprise est que celle-ci n'est pas affectée lorsque les bois sont parasités par les scolytes

En ce qui concerne le sciage, on perd forcément un peu de rendement (de 10 à 15%) mais seulement pour les deux dernières catégories (bois vieux et bois secs).

L'étude a révélé également qu'en ce qui concerne le séchage, le rabotage et le collage des bois, aucune différence n'a été relevée comparée aux bois sains.

D'un point de vue esthétique, le bleuissage peut même présenter un intérêt pour certains designers qui ont profité des nuances de clair et de foncé du bois pour créer de très beaux bardages avec de l'épicéa scolyté.



La nouvelle halle du Moutaret construite avec de l'épicéa scolyté

**N.B. :** Beaucoup de sylviculteurs, notamment ceux qui auto-consommaient leurs épicéas pour leurs propres besoins, savaient que les bois scolytés présentaient des caractéristiques mécaniques équivalentes aux bois sains, comme beaucoup de professionnels de la scierie d'ailleurs, mais leurs observations et leurs paroles n'avaient que peu d'écho face aux pratiques commerciales qui valorisaient ces bois aux alentours de 15 € le M<sup>3</sup>.

Mme Mionetto ainsi que les deux architectes ont été unanimes pour annoncer que les bois scolytés présentaient les mêmes caractéristiques que les bois sains cependant :

- Le rendement matière en scierie baisse d'autant plus que le délai pour abattre les arbres s'allonge : Il est de l'ordre de 10 à 20% lorsque le bois scolyté est sec sur pied. Ce rendement est identique à du bois frais lorsque l'arbre présente des parties encore vertes.

- Un champignon inoculé par le scolyte provoque un anneau de couleur foncée d'environ 5 à 8 centimètres autour de la bille. Cette différence de couleur apparaît sur les bois sciés et déprécie leur valeur marchande. Mais un des architectes présent sur le plateau a produit un bardage intérieur de très belle allure en jouant précisément avec ces deux couleurs.

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024

2024  
MARS  
24  
DIMANCHE

## C.R. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GSB À LA-COMBE-DE-LANCEY



Cent trente ! C'est le nombre exact de chaises qui équipe la Salle des Fêtes de la belle commune de la Combe de Lancey. C'est en effet dans ce lieu que la Nouvelle présidente Marie-Christine Parade avait invité les adhérents pour l'Assemblée Générale annuelle de l'Association GSB. Or, le nombre de sociétaires présents, des intervenants et de quelques invités a dépassé le potentiel de places assises.

L'AG2024 fut donc un vrai succès de participation alors que nos forêts sont confrontées à un véritable désastre sanitaire. Ceci explique peut-être cela et le thème proposé cette année a certainement aussi contribué à faire sortir du bois un plus grand nombre de forestiers.

Trois temps structurent habituellement notre rencontre :

**UNE PREMIÈRE PARTIE STATUTAIRE** au cours de laquelle sont lus les rapports moraux et d'orientation par la Présidente, le rapport financier présenté par le trésorier Éric Biasi ainsi que le renouvellement des Administrateurs.

Les institutions forestières intervenant sur le secteur (CNPF, Chambre d'Agriculture et la Coopérative Forestière Coforêt exposent leurs activités sur le territoire de Belledonne. C'est au cours de ces exposés que l'on apprend la création d'une desserte ici, une opération de Massification là et où les tendances des cours du bois sont à la fois très attendues par les forestiers autant qu'elles les déçoivent.

Albert Raymond, Président départemental du syndicat Fransylva auquel chaque adhérent de GSB adhère, a exposé les problèmes liés à la surfréquentation par les vététistes des espaces boisés dans certains Massifs du Département, en particulier celui du Vercors. Il a abordé l'équilibre Forêt/Gibier totalement rompu sur le Nord du Massif de Belledonne et en passe de l'être au Sud.



### LA DEUXIÈME PARTIE DE NOTRE ASSEMBLÉE ÉTAIT PLUS TECHNIQUE.

Elle a cherché à être en phase avec les effets du réchauffement climatique sur les peuplements forestiers de résineux, de frênes et de châtaigniers de Belledonne.

C'est certainement le fait d'avoir proposé et traité ce thème d'une actualité si brûlante qui a expliqué la fréquentation particulièrement forte de cette Assemblée 2024 (133 personnes présentes).

En effet, après une introduction plutôt pessimiste mais réaliste de Jean-Louis Rebuffet, Vice-Président du Groupe, qui a fait l'inventaire des attaques de scolytes en Europe, en France, dans Belledonne et même dans une des communes du Massif. Il a ensuite exposé les conséquences de ce désastre sanitaire sur l'avenir de la foresterie locale.

Aussi, après avoir présenté en trois mots très parlants le moral actuel des sylviculteurs, Frustration, Incertitude et Impuissance, il a dénoncé les cours de plus en plus bas du bois, l'avenir des essences de bois d'œuvre très compromis, la détérioration de la biodiversité et des paysages forestiers ainsi que les difficultés pour les pépiniéristes forestiers de satisfaire au plus vite la demande en plants adaptés aux nouvelles conditions climatiques.

Pascal Guillet avait été sollicité pour faire une présentation scientifique sur la physiologie de l'arbre. Il s'est attardé particulièrement sur les mécanismes de vulnérabilité ou de résistance plus ou moins grande des individus face aux aléas sanitaires ou climatiques. Bien les connaître est une des clés pour sauvegarder nos peuplements forestiers.

Un survol de forêts enrésinées attaquées par

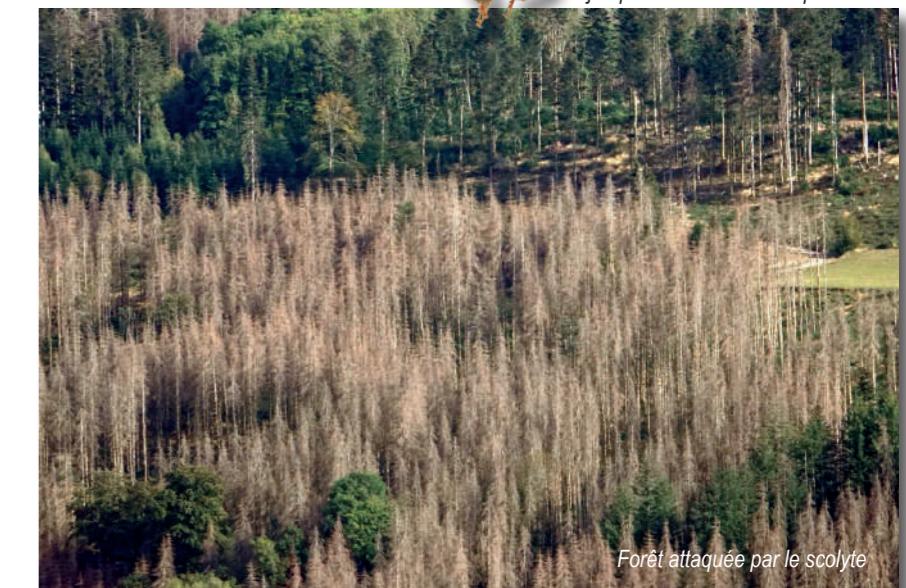
le scolyte a été réalisé en Décembre 2023 sur la commune de Laval-en-Belledonne. Guy Rebuffet en a fait un montage de 3 minutes très explicite, présenté à l'Assemblée.

Enfin, une table ronde animée par Christophe Chauvin dans laquelle ont débattu Arnaud Duperrier, ingénieur forestier chargé d'animer notre secteur forestier pour le compte de l'ONF, Jean Sébastien Jacquet, ingénieur forestier chargé de mission au sein de l'Association Syl'Accès et Guy Rebuffet, sylviculteur dans Belledonne, passionné de foresterie et surtout soucieux de l'avenir de nos forêts. Différentes situations d'attaques parasitaires ont été présentées avec pour chacune l'avis des intervenants.

La prestation de Guy Rebuffet s'appuyant sur des situations réelles rencontrées dans ses parcelles ayant subi les fortes chaleurs et le Bostryche, a été particulièrement appréciée par nos adhérents.



Scolyte  
longueur : 2 à 5 mm  
jusqu'à 40 000 individus par arbre...



Forêt attaquée par le scolyte

### ENFIN, EST ARRIVÉE VERS 13 HEURES LA PARTIE LA PLUS CONVIVIALE ET LA PLUS FESTIVE DE CETTE RENCONTRE 2024 DE GSB.

L'apéritif dînatoire proposé par notre Association a clos une matinée de travail dense en communications mais Ô combien nécessaire pour la bonne santé de GSB dont on rappelle que le nombre d'adhésions dépasse largement les 400 et est en augmentation constante depuis une dizaine d'années.

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024

## FORMATION CNPF / GSB SUR LA FISCALITÉ

2024  
AVRIL  
19  
VENDREDI



Véronique Jabouille et Pascal Guillet ont présenté aux adhérents de GSB les principales données sur la fiscalité forestière dans notre pays. Une vingtaine d'adhérents de GSB ont assisté à cette conférence à laquelle s'était joint quelques personnes du Plateau des Petites Roches et notamment des représentants de l'ASLGF éponyme.

La fiscalité forestière contient tous les impôts de droit commun :

- Impôt sur le revenu
- Taxe foncière
- Droits sur les successions et ventes
- TVA.

Des adaptations ont été apportées par le législateur pour tenir compte des spécificités forestières (Productions de long terme, irrégularités et incertitudes des revenus...)

Des adaptations concernent aussi des mesures incitatives de soutiens aux propriétaires forestiers (acquisitions de bois, travaux forestiers, contrats de gestion, assurances forestières et redevances de défense de la forêt contre les incendies (DFCI).

Il faudrait toutes les pages de la revue pour présenter les contenus de la fiscalité forestière dans notre pays. Aussi, pour celles et ceux qui n'ont pu assister à cette rencontre ou pour celles et ceux qui veulent approfondir un des points sur la fiscalité forestière, GSB vous invite à aller sur le site Internet :

*La forêt bouge,  
Bourgogne Franche Comté/ Fiscalité Forestière  
(<https://www.laforetbouge.fr>).*



Véronique Jabouille, ingénierie CNPF Ain / Isère

Mais, s'il fallait dans un bref résumé comme celui-ci, retenir une seule donnée, la voici :

**Les revenus provenant des ventes de bois ne sont ni soumis à déclaration, ni à l'impôt sur le revenu.**

**C'est le revenu cadastral des parcelles boisées qui doit être déclaré chaque année lorsqu'on est au régime forfaitaire (formulaire 2042C pro - 5 HD, 5 ID ou 5 JD). Il vous suffit de cocher la case « Je perçois des revenus agricoles ».**

**(Si on transforme le bois, par exemple si on le scie pour le vendre sous forme de planches, cela relève des Micro bénéfices agricoles).**

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024



## FORMATION FIBOIS sur la réglementation en vigueur concernant la vente de bois-bûche

2024  
AVRIL  
29  
LUNDI

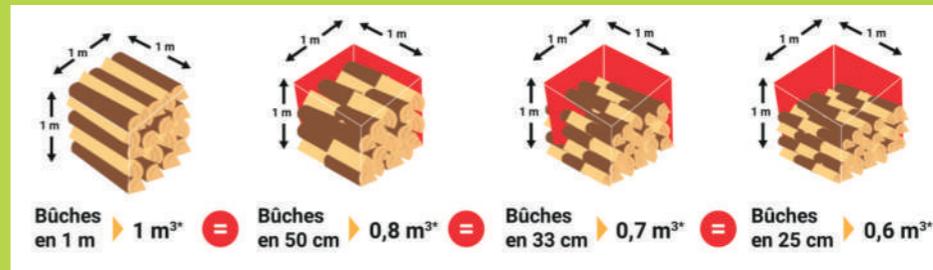
FIBOIS, l'interprofession de la filière bois en Isère, a proposé le 29 Avril à Crolles, une rencontre avec les professionnels vendant du bois-bûche aux habitants de la Communauté du Grésivaudan. Plutôt réservée à ces professionnels, notre Groupement à souhaité assister à cette rencontre. En effet, parmi nos quatre cents adhérents, une cinquantaine proposent du bois de chauffage.

La réunion a débuté par un point d'actualité sur la filière régionale bois Energie et ses perspectives. S'en est suivi un point sur les évolutions de la réglementation liée à la vente de bois-bûche pour enfin se clore sur les mesures spécifiques du plan de protection atmosphérique Grenoble Alpes Dauphiné.

Mais la remarque des professionnels du bois-bûche ne s'est pas fait attendre quant au droit pour les sylviculteurs de commercialiser leur bois de chauffage. Il leur arrive de penser que les petites ventes locales faites par les sylviculteurs influencent à la baisse le marché du bois-bûches et cela, sans vraiment respecter les réglementations.

Rappelons la loi concernant cette question : tout propriétaire forestier a le droit de vendre les produits de sa forêt, qu'ils soient du bois d'œuvre, du bois d'industrie ou du bois énergie. Il faut déclarer chaque année au fisc un revenu cadastral et vous serez en règle pour commercialiser votre bois. (**Dans la rubrique « revenu Agricole » page 1 du formulaire dans la case 5 HD de l'imprimé 2042 CK pro à joindre à la déclaration**). De plus, vous ne serez pas imposé sur ces ventes puisque la déclaration du revenu cadastral permet de lisser chaque année un revenu qui en réalité est très ponctuel et intervient tous les soixante ans en moyenne. Quant à la réglementation, bien sûr qu'il faut l'appliquer mais quelle est elle en 2024 dans ses grandes lignes ?

### CONVERTISSEUR DE STÈRES EN M<sup>3</sup>



Depuis 1978, l'unité légale de vente n'est plus le stère mais le m<sup>3</sup>. Le « stère de référence » correspond à 1 m<sup>3</sup> de bois empilés, confectionné exclusivement avec des bûches de 1 m de longueur, toutes empilées parallèlement et rangées avec soin.

Mais 1 m<sup>3</sup> de bois correspond-il à 1 stère ? Pas forcément ! Si la taille des bûches est inférieure à 1 m, le volume de bois apparent diminue car les vides sont mieux occupés. Ainsi votre « stère » ne correspond plus à 1 m<sup>3</sup>, mais à 0,8 m<sup>3</sup> pour des bûches en 50 cm et 0,7 m<sup>3</sup> pour des bûches en 33 cm. Pourtant, vous disposez toujours de la même quantité de bois.

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024

2024  
AOÛT  
25  
DIMANCHE

## LE COMICE AGRICOLE ET FORESTIER AU PINET À SAINT-MARTIN-D'URIAGE

saint-martin  
d'uriage

Une fois n'est pas coutume mais le comice agricole et forestier s'est déroulé cette année le Dimanche 25 Août en lieu et place de la foire agricole du Pinet. Pour 2025, il retrouvera sa date habituelle le premier Dimanche de Septembre et, en principe, c'est la commune de Revel qui sera chargée de son organisation. Le temps a fait défaut pour cette journée festive du monde agricole et forestier parce qu'un épisode pluvieux d'une journée s'est immiscé au milieu de deux semaines de beau temps.



Bravant la pluie, un public quand même présent !

Ainsi, votre Groupement tenait salon comme chaque année depuis que ce comice est aussi dédié à la forêt. Une délégation du Conseil d'Administration de plus en plus nombreuse a œuvré pour assurer la bonne réussite de cette manifestation. Marie-Christine Parade, Présidente, le Vice-Président François Cuny chargé de l'organisation de cette manifestation, le Trésorier Éric Biasi et le secrétaire Jean-Pierre Truc, Christian Bœuf, Roger Dolomieu, J.P. Ducam, J.P. Guimet, Joël Sachet et J.L. Rebuffet étaient présents au montage comme au démontage des stands.

Notre présence de plus en plus prégnante au sein de ce comice montre que **LA FORÊT DE BELLEDONNE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UNE COMPOSANTE ÉCONOMIQUE À PART ENTIÈRE**. L'agriculture et le tourisme étant les deux autres atouts économiques du Massif.



Démonstration avec une scie mobile  
par MÉCA TP (La Bolle en Savoie)



Déterminer les essences de bois :  
un jeu pour les enfants ... comme pour leurs parents !

Mais, au sein de ces trois piliers, l'économie forestière décroche. Les raisons ont été et sont régulièrement abordées dans cette revue. Citons-les encore une fois :

- Le prix des bois est vraiment trop bas pour assurer une pérennité économique à cette branche d'activité.
- Le changement climatique et ses incidences sanitaires, le manque d'eau, les épisodes caniculaires ou tempétueux.
- Le découragement et le laisser-aller de beaucoup de propriétaires forestiers privés qui baissent les bras devant l'ampleur des problèmes.

Toutes ces raisons expliquent ce désastre forestier, mais, pour autant, ne baissions pas les bras et continuons à être résents lors de ce type de manifestations

# LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024

2024  
OCTOBRE  
25  
VENDREDI

## VISITE DE LA PÉPINIÈRE ROUPIEZ AU BOURGET-EN-HUILE



Pépinière  
de Belledonne

BOURGET  
EN HUILE

Le vendredi 25 Octobre, GSB a clôturé son programme des formations proposées en 2024 par une rencontre sur les terres de Pascal Roupioz, nouvellement installé en tant que pépiniériste sur la Commune du Bourget-en-Huile.

Cette installation nous intéresse particulièrement parce qu'elle se situe en plein cœur de Belledonne et à 900 mètres d'altitude. De plus Pascal est à l'écoute des propriétaires forestiers à un moment où la sylviculture va au plus mal dans Belledonne.

Les questions auxquelles doivent répondre les techniciens forestiers tournent principalement autour de trois thèmes :

**Que faire dans une parcelle atteinte  
par le scolyte ?**

**Faut-il replanter ou laisser faire la nature ?  
Si oui, quelles essences replanter ?**

C'est le questionnement aussi de Pascal Roupioz à l'endroit des sylviculteurs pour savoir quelles graines il doit mettre en terre, sachant qu'il faut du temps pour produire un plant forestier.



1- Les plants élevés en plein air.



2- Les jeunes pousses commencent leur croissance dans la serre.



3- Pascal Roupioz  
mesure la taille d'un plant.



4- Pascal Roupioz  
mesure le diamètre des jeunes tiges  
à l'aide d'une règle échelle.



# PÉPINIÈRE DE BELLEDONNE

PRÉSENTATION DE LA PÉPINIÈRE DE PASCAL ROUIZOZ

Pépinière  
de Belledonne

**PÉPINIÈRE DE BELLEDONNE** est une pépinière d'altitude (900m) située au Bourget-en-Huile en Savoie dans le massif de Belledonne.

Son activité consiste à produire des jeunes plants ligneux avec le label Végétal Local et des plants forestiers MFR (Matériaux Forestiers de Reproduction). C'est une pépinière de plants nasseurs c'est-à-dire que les plants sont majoritairement vendus en un an ou deux ans maximum.

**VÉGÉTAL LOCAL** est une marque collective qui a été créée en 2015 à l'initiative de trois réseaux :

les Conservatoires Botaniques Nationaux (C.B.N.), l'association AFAC Agroforesterie (Association Française de la Haie Champêtre) et Plante et Cité. La marque est aujourd'hui propriété de l'Office Français de la Biodiversité (O.F.B.). L'objectif de Végétal Local est de garantir la traçabilité des végétaux produits à partir de graines indigènes, locales et de conserver leur diversité génétique. Le but est d'avoir sur le marché des arbustes adaptés à la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques. En effet, les végétaux sauvages et locaux sont porteurs d'adaptations génétiques spécifiques de leur région d'origine.

Il produit une quarantaine d'espèces de plants ligneux, une partie pour renouveler nos forêts de Belledonne et une autre pour satisfaire à la demande de plus en plus forte de création de haies paysagères. Sur la région Alpes, il récolte les graines des plants qu'il produit : Il est un « pépiniériste-collecteur ». Pour obtenir un jeune plant, le processus commence par la collecte de graines sur des sites de collecte dans différents milieux (récupération de la génétique), puis par le travail de la germination de la graine, ensuite viennent les semis sous tunnel et enfin la plantation en pleine terre.

Toutes les informations de traçabilité de collecte de graines, de mise en culture et de commercialisation des plants sont garanties par le label Végétal Local. Le label n'est attribué qu'aux espèces qui respectent le strict cahier des charges. Selon les années, les plants labellisés représentent 60 à 85% de la production de Pépinière de Belledonne.



Pascal Roupioz

Pour les plants forestiers M.F.R., la technique de production est similaire aux plants VÉGÉTAL LOCAL sauf que la récolte des graines est effectuée par les deux semenciers certifiés O.N.F. et Vilmorin auxquels il achète les graines M.F.R. Il produit ainsi 3 espèces de résineux : Sapin pectiné, Mélèze d'Europe, Douglas et 4 espèces pour les feuillus : Chêne sessile, Hêtre, Érable sycomore, Châtaignier.

À noter, ses plants forestiers sont produits à 900 m d'altitude suivant les mêmes conditions de température, d'humidité, d'aération du sol que les massifs montagneux où ils vont être replantés. Annuellement, les plants forestiers sont contrôlés en pépinière par le SERFOBE (SERvice de la Forêt, du Bois et des Energies).



Plants forestiers de *Quercus Pubescens* (Chêne Pubescent)

Son activité de pépiniériste est basée sur le développement global du territoire : produire localement des arbustes rustiques, robustes et adaptés à notre milieu. Pascal adhère aux valeurs de respect de l'environnement : Il cultive ses plants sans produits phytosanitaires, utilise très peu d'eau et le travail de la terre des bandes de culture est réduit au minimum. La naissance de cette pépinière a permis de créer un emploi en territoire de montagne, de se réapproprier un savoir-faire et de préserver les végétaux indigènes de notre région.

Pour conclure, son projet s'inscrit dans une logique basée sur le long terme : « Pépinière de Belledonne » veut répondre à nos demandes de plants adaptés aux nouvelles conditions climatiques et aux terrains sur lesquels ils vont pousser pour produire des grumes de qualité.

BOURGET  
EN HUILE

# INTERLUDE «GUEULE DE BOIS»

... CE QU'ILS SONT CAPABLES DE FAIRE



# NOS FORÊTS ATTAQUÉES

## VERS LA DISPARITION DE L'ÉPICÉA DANS BELLEDONNE ?

L'observation des forêts d'épicéas en cette fin d'année 2024 sur les communes du cœur de Belledonne comme les Adrets, Laval ou Sainte-Agnès convainc que cette question est très sérieuse et mérite d'être posée en ces termes, tellement les foyers sont nombreux et d'une importance jamais enregistrée jusque là. Mais cette essence vient de loin et envisager sa disparition des forêts de Belledonne est prématurée. Ce qui est factuel, et donc indiscutable, c'est l'ampleur des attaques dont il est l'objet actuellement et dont les causes ont au moins trois origines qui se confortent et se nourrissent les une des autres :

- La première qui est un peu la mère de toutes les autres est le changement climatique. Il se traduit en montagne par un réchauffement plus rapide que sur le reste du territoire. Les résineux ont du mal à s'adapter à ces fortes chaleurs et au déficit hydrique qui s'ensuit, les rendant incapables de produire la résine empêchant la pénétration des scolytes sous leur écorce.

- Ce changement des données climatiques se traduit aussi par une augmentation très nette de la fréquence et de l'intensité des vents. Il y a toujours eu des tempêtes qui se sont abattues sur nos forêts, rappelons nous Lothar et Martin en décembre 1999, Klaus en Janvier 2009 ou encore Xynthia en Février 2010, mais aujourd'hui, sans pour autant qu'elles atteignent les mêmes intensités, les dégâts sont considérables. En effet, ces mini-tempêtes touchent des peuplements qui ont été décalés

par les coupes de bois scolytés, par quelques coupes rases ou simplement par les actions d'une sylviculture raisonnée qui a fait très justement des éclaircies dans des parcelles dans lesquelles la nécessité de créer des puits de lumière pour favoriser la régénération, a extrait une proportion trop élevée d'arbres déstabilisant le reste du peuplement. Mais la encore, il est assez aisément de tirer la leçon après que l'évènement se soit produit.

- Enfin, il y a une cause anthropique, celle qui provient de l'homme, du sylviculteur lui-même. En effet, être Sylviculteur c'est cultiver sa sylve, sa forêt. Or, s'il y a 3 Millions de propriétaires forestiers en France Métropolitaine, combien peuvent décentement être qualifiés de sylviculteurs au sens professionnel du terme? GSB est de loin le plus gros Groupement sylvicole de l'Isère qui en compte sept. Avec ses 420 adhérents nous représentons plus du quart de tous les adhérents de l'U.F.P. 38 qui en compte 1500 mais, eu égard aux 18.000 propriétaires isérois, la proportion reste encore faible.

- Adhérer à un Groupement montre l'intérêt que l'on porte à ses forêts. Au-delà de l'assurance en Responsabilité civile comprise dans le bulletin d'adhésion et l'appartenance au seul syndicat des propriétaires forestiers privés de France qui défend nos intérêts, d'autres avantages sont offerts par cette adhésion, notamment ceux de la formation et de l'information. Deux missions de notre Association qui prennent encore plus d'importance face aux défis qui nous font face pour garantir un avenir à nos forêts.

Sur le coteau de l'« Envers » de la commune de Laval-en-Belledonne  
Photo prise par drone par MÉSANGES PRODUCTION (Novembre 2023)



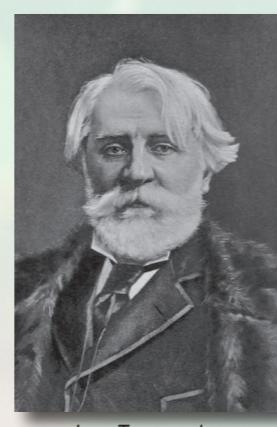
# FAUT-IL RÉHABILITER LE TREMBLE ?

Il nous paraît toujours intéressant de partager la vision de la forêt telle qu'elle est perçue par certains écrivains français ou étrangers, nous avons aujourd'hui choisi **Ivan Tourgueniev**, grand auteur Russe. Il est né en Russie en 1818 et après des études à Moscou et Saint-Pétersbourg, il part à Berlin et à Baden en Allemagne puis à Paris. Il mourra à Bougival en France en 1883. Son œuvre littéraire comprend 7 romans, 11 pièces de théâtre et un grand nombre de nouvelles dont le recueil « **Mémoires d'un chasseur** » d'où nous avons extrait un passage de la nouvelle « **Le rendez-vous** », dans lequel il décrit deux essences forestières : le bouleau et le tremble.

« (...) Un jour d'automne, vers la mi-septembre, je me reposais dans un bois de bouleaux. Le temps était incertain : depuis le matin, une pluie fine alternait avec un chaud soleil. Le ciel couvert de légers nuages blancs, se nettoyait par moments, et laissait apercevoir un pan d'azur caressant comme un beau regard.

Immobile, j'étais tout yeux, tout oreilles. Au dessus de moi, les feuilles remuaient à peine et ce menu bruit eût suffit à préciser la saison. Ce n'était en effet ni le frémissement joyeux et rieur du printemps, ni le doux et long murmure de l'été, ni le chuchotement timide et froid de l'arrière-automne, mais une sorte de babil ensommeillé. Une brise légère effleurait les cimes. La forêt mouillée changeait à tout moment d'aspect, selon que le soleil brillait où se voilait. Parfois elle s'illuminait et tout en elle paraissait soudain sourire : les troncs minces des bouleaux clairsemés prenaient des reflets de satin blanc ; les feuilles tombées chatoyaient d'un or rutilant ; les hauts panaches des fougères parées déjà de cette teinte de raisins mûrs qu'elles prennent en automne, offraient partout aux yeux le fouillis transparent de leurs entrelacs. Puis tout s'embrunissait à nouveau ; les couleurs vives s'éteignaient ; les bouleaux redevenaient d'un blanc mat, de ce blanc de neige fraîchement tombée que n'ont point encore touchée les mornes rayons du soleil d'hiver ; et, sournoise, furtive, une petite pluie gazouillante s'abattait sur le bois. Le feuillage encore vert commençait pourtant à pâlir ; ça et là, même une jeune feuille avait déjà pris des tons rouges ou mordorés ; il fallait la voir flamboyer, lorsqu'un rayon de soleil perçait, en le diapant, le réseau serré de la ramure lavée par les gouttes scintillantes. Aucun oiseau ne se faisait entendre : tous étaient à l'abri et silencieux ; seule la mésange lançait par intermittence son cri argentin et raireur.

Avant de m'arrêter dans ce breuil de bouleaux, j'avais traversé, en compagnie de mon chien, une futaie de trembles. J'avoue ne guère aimer cet arbre, son tronc lillas clair et son feuillage vert de gris à l'aspect métallique, qu'il élève aussi haut que possible et déploie dans les airs comme un éventail frémissant ; je ne puis souffrir le continual balancement de ses vilaines feuilles rondes, gauchement attachées à leurs tiges interminables. Il n'est beau que certains soirs d'été lorsque, s'élevant solitaire au dessus des buissons, il s'offre aux rayons embrasés du couchant ; il brille alors et frissonne sous le pourpre doré qui l'inonde tout entier, du faîte aux racines. Il est beau encore quand, par ce jour de vent sans nuage, il tressaille et bruit sur le fond bleu du ciel, et que chacune de ses feuilles emportées par ce mouvement, semble vouloir s'arracher, prendre son vol et se perdre au loin. Mais, en somme je n'aime pas cet arbre ; c'est pourquoi, délaissant son ombrage, j'avais choisi pour me reposer ce petit bois de bouleaux et m'étais installé sous l'un d'eux, dont les branches fort basses pouvaient m'abriter de la pluie. Tout en contemplant le spectacle qui s'offrait à moi, je m'endormis de ce sommeil doux et profond que goûtent seuls les chasseurs. (...) »



Ivan Tourgueniev

**Ivan Tourgueniev aimait les arbres, particulièrement les bouleaux mais il semblait peu apprécier les trembles !!!**

Les sylviculteurs de Belledonne partagent le point de vue de l'écrivain, mais peut-être pas pour les mêmes raisons. Nous aimons moins cette essence parce que son bois présentait jusqu'à un intérêt économique très faible. Mais, eu égard aux évolutions actuelles des écosystèmes forestiers, peut-être devrons-nous changer notre regard et chercher à valoriser les qualités de cette espèce très présente dans notre Massif forestier.

Habituellement, nous l'éliminions des espaces boisés ou il disparaissait de lui-même par manque d'espace et de lumière. De plus, la demande en bois d'œuvre est inexistante comme du reste celle du bois énergie du fait que ses bûches sont systématiquement rejetées par les acheteurs de bois de chauffage.

Et pourtant, historiquement, en France et dans le Nord de l'Allemagne, on l'utilisait dans la construction de maisons à colombage. Il était aussi apprécié pour la fabrication de saunas. Cela démontre qu'il n'avait pas que des défauts !

Le tremble est une essence pionnière et d'après l'institut fédéral suisse de recherches forestières, il ne faut pas le mépriser comme nous l'avons fait jusque-là. Il a une croissance rapide et dans le contexte actuel de coupes rases sanitaires et des coûts exorbitants pour replanter, il est idéal pour fournir à nouveau et au plus vite une large palette de prestations forestières après les perturbations de plus en plus fréquentes dans nos forêts. D'après l'institut Suisse, cette essence « **pourrait** » à terme se substituer au frêne, victime de la Chalarose. Alors, après que nous l'ayons trouvé beaucoup de défauts, quelles qualités pourront-nous lui trouver dorénavant et accepter sa présence lorsqu'il s'installe spontanément dans une parcelle récemment coupée ?

Cette essence qui pousse aussi bien en plaine qu'en altitude. Au moindre souffle de vent tout son houppier frémît ; il porte donc bien son nom qui est, pour être très précis, « **peuplier tremble** ». Cousin du Saule et de l'Osier, cet arbre peut atteindre 30 m de haut et disposer d'un tronc de plus de 50 cm de diamètre,

recouvert d'une écorce gris verdâtre qui fonce et se crevasse au fil du temps. Peu sensible au gel il connaît une croissance rapide mais dépasse rarement 70 à 80 ans. Ses fleurs mâles et femelles poussent sur des pieds différents ; on dit que c'est un arbre « **dioïque** ».

Une autre particularité est qu'il « **drageonne** » beaucoup, c'est-à-dire que des tiges se développent en abondance sur ses racines.

Quelques particularités intéressantes du peuplier-tremble qui justifiaient que l'on arrête peut-être de l'éliminer systématiquement de nos peuplements :

- Sa croissance est extrêmement rapide lorsque l'eau est abondante.
- Il est moins sensible aux caprices du climat que beaucoup d'autres essences.
- Il se régénère aisément par drageonnage.
- Il s'accommode des PH acides comme des basiques.
- Il colonise aisément les milieux traumatisés par les accidents climatiques ou l'exploitation forestière.
- Son écorce contient de la « **Saliciline** » : un anti-inflammatoire qui entre dans la composition de l'Aspirine. On peut aussi la consommer en tisane pour calmer la fièvre, la toux et les douleurs.

Qu'est-il possible de faire avec du bois de tremble ? Son bois blanc à blanc jaunâtre a un coefficient de durabilité faible, il est en classe 5 (l'épicéa est en classe 4 et le Châtaignier en classe 3) mais il est facile à travailler et polyvalent : Menuiseries intérieures, placages, panneaux de particules, OSB, industrie du papier, emballages, allumettes, prothèses, ustensiles de cuisine et construction de saunas...

Avec un traitement thermique, des bureaux d'études du bâtiment l'utilisent en Façade extérieure !!!

Alors, y a-t-il une réelle demande pour ce bois ?

Quel est son prix sur le marché des bois français ?

Si tant est que certains en cherchent alors que nous n'avons pas encore rencontré d'acheteurs réclamant cette essence, la question se pose : **faut-il réhabiliter le tremble ?**



# SCIER DES ARBRES «SCOLYTÉS»

## POURQUOI ET COMMENT SCIER VOS RÉSINEUX « SCOLYTÉS », VOS FRÈNES « CHALAROSÉS » ET VOS CHÂTAIGNIERS « CHANCRÉS »

L'épidémie sanitaire qui touche nos forêts, dont une des causes est l'attaque sans précédent des Scolytes sur les résineux, alors que nos frênes subissent les attaques mortelles du champignon Chalara Fraxinea, comme nos châtaigniers celles d'un autre champignon provoquant le Chancre. Toutes ces attaques parasitaires conduisent presque toujours à la mort de nos épicéas, de nos frênes et châtaigniers : trois essences phares qui composent les peuplements forestiers de Belledonne !

À ce rythme de leur disparition, que va-t-il rester comme bois d'œuvre dans le futur ? La question est posée. Depuis plus de dix ans, votre Groupement, et à travers lui, le rédacteur de cette revue, informe sur les conséquences du changement climatique. Celui-ci impacte particulièrement la montagne et les forêts qui s'y trouvent.

Nous alertons régulièrement par le biais de nombreux articles qui traitent de cette question, par des tables rondes dédiées à ces questions comme celle de l'AG de GSB en 2022 à Laval-en-Belledonne, où Marie-Antoinette Mélières, climatologue de renom, autrice de plusieurs ouvrages sur le réchauffement climatique, avait fait un exposé d'une grande clarté quant à la probabilité de mortalité des arbres de nos forêts notamment pour les peuplements situés en dessous de 1000 mètres d'altitude.

Face à ce mur de problèmes et devant une telle situation, que faire ? Comment s'adapter ?

Les attitudes des propriétaires sont très diverses dont celle qui consiste à laisser en l'état la parcelle attaquée. De l'autre, on confie sa parcelle aux acheteurs dont la fonction est précisément d'assurer un volume de grumes pour les scieries qui les emploient.



Scolyte



Chalarose du frêne



Chancre du châtaignier

Dans la plupart des cas, ils plaideront auprès du propriétaire le choix de la coupe rase, parfois assortie d'une replantation avec deux essences puisque cela est dorénavant imposé par la réglementation en vigueur. Ce seront les générations suivantes de propriétaires, des dizaines d'années plus tard, qui verront lesquels de ces choix auront été pertinents.

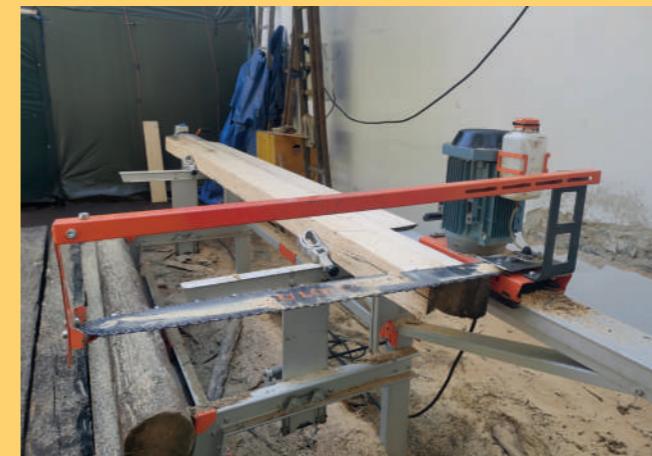
Au Groupement, nous pensons que face au mur du réchauffement climatique qui est en train de détruire une partie des forêts de Belledonne, la sylviculture à privilégier est celle du mélange des essences (et pas que deux !) en futaie irrégulière et à couvert continu. Notre système de vulgarisation forestière, du fait d'un manque conséquent de techniciens sur le terrain, ne peut remplir les missions de conseil des techniques forestières auprès des centaines de milliers de propriétaires disséminés sur tout le territoire.

Il est vrai que notre filière bois dont l'industrialisation progresse de façon continue depuis cinquante ans, n'est plus en capacité de prélever ça et là en forêt des petits lots de bois attaqués par les parasites. Il lui faut des volumes conséquents pour amortir le déplacement de machines de plus en plus grosses.

Il y aurait une solution, et de plus en plus de sylviculteurs y pensent, sans pour autant franchir le pas : elle consisterait à commercialiser directement leur bois, d'autant qu'une étude du CNDB vient de confirmer ce que le bon sens forestier avait observé depuis toujours, à savoir que les bois scolytés, abattus très tôt après l'attaque, conservent leurs qualités. Seul le rendement matière est inférieur notamment si l'on veut absolument éliminer le bois bleu.

Se procurer seul ou à plusieurs un équipement de sciage mobile pourrait être une solution pour les sylviculteurs encore porteurs de la culture rurale et surtout pour ceux qui disposent d'un minimum d'équipement pour transporter les grumes en amont et en aval du chantier de sciage.

Le marché, de niche certes, des équipements en appareils de sciage mobile est en pleine expansion dans le monde. Mais ne pas croire que cela va perturber le fonctionnement de la filière bois dont les experts économiques considèrent qu'elle souffre encore dans notre pays d'un déficit de modernisation, de performance et donc de compétitivité sur les marchés ouverts.



## L'EXEMPLE DE M. VIGINO

M. Vigino gère un Cabinet d'architecture (intérieure et extérieure). Il est installé depuis quelques mois à Saint Pierre d'Albigny en Savoie. Il privilégie le matériau bois chaque fois que cela est possible pour ses aspects esthétiques autant que ses vertus pour l'environnement. Il a fait l'acquisition d'une scie mobile de marque *Logosol* bien qu'il ne soit pas encore propriétaire forestier, mais il compte bien le devenir.

Pour l'instant il achète des grumes pour fabriquer les sciages qu'il propose à ses clients. Pour ses propres besoins, et dans le cadre de la rénovation d'une très grande bâtisse qu'il vient d'acquérir à l'entrée de sa ville d'adoption (il vivait à Bordeaux jusque là et a grandi en Suisse Allemande), il a fabriqué un très beau parquet à partir de vieilles poutres en chêne. M. Vigino nous a reçus très gentiment dans ses locaux. Il a même accepté de nous faire une démonstration de sciage des poutres avec l'équipement qu'il a acheté chez l'importateur français « *Meca TP* » situé à la Biolle en Savoie. Il affirme que ce matériel fabriqué en Suède est d'une très grande qualité assorti d'un SAV irréprochable. Nous vous présentons quelques photos prises lors de notre visite chez M. Vigino à Saint-Pierre-d'Albigny et celle de la foire forestière de Haute Savoie qui s'est tenue cette année sur le site de la Station de ski du Semnoz.

Nous remercions M. Vigino pour son accueil et ses explications très généreuses lors de notre rencontre à son domicile.





REBÂTIR NOTRE-DAME DE PARIS

# AU SECOURS DE NOTRE-DAME

BRAVO POUR LE DÉLAI RESPECTÉ  
ET SURTOUT POUR LE RÉSULTAT

Dans le numéro cinq de cette revue, en Décembre 2019, quelques mois après l'incendie malheureux de ce joyau National, GSB avait écrit un courrier à l'adresse de la fondation chargée de sa reconstruction.

Celui-ci visait deux objectifs :

Le premier exprimait notre désapprobation pour reconstruire la charpente en métal ou en béton, comme cela avait été projeté dans les options de sa reconstruction.

Le second proposait à cette même fondation un don en nature de bois résineux de Belledonne.

Nous nous exprimions en ces termes :

« Beaucoup de nos adhérents sont étonnés par les propositions des hommes de l'Art lorsqu'ils envisagent la reconstruction de la charpente en métal ou en béton. Nous ne pensons pas, en effet, que le délai de cinq ans imposé par le Président de la République pour réhabiliter l'édifice justifie un tel choix.

Aussi, pour soutenir l'option d'une reconstruction en bois, notre Association de Sylviculteurs propose à la Fondation une dizaine de M3 de débit, issus des résineux de Belledonne. Il semble évident que si l'option bois est retenue, ce que nous souhaitons, les plus beaux arbres des chênaies françaises seront choisis. Notre offre vise donc à pourvoir les besoins connexes de la réhabilitation. ».



Notre-Dame de Paris

Sous sa couverture de plomb, Notre-Dame a retrouvé sa « forêt ».

La charpente a été reconstruite à la main par les charpentiers. Mille chênes ont été nécessaires pour réaliser ce travail titanique. Chaque arbre a été choisi sur pied pour une pièce de bois bien précise de la charpente, un travail mené en collaboration avec l'ONF, conduit sur dix forêts en France.

Nous sommes très satisfaits de la tenue des délais mais surtout du résultat de cette reconstruction. Nous sommes très fiers aussi des savoir-faire encore mobilisables ça et là dans notre pays tout en prévenant que nombre d'entre eux sont en train de disparaître, précisément dans la filière bois que nous représentons. Si l'on part des sylviculteurs, combien ont encore la compétence de conduire une futaie irrégulière jardinée, de faire de l'abattage d'arbres ou encore du débardage ? Si l'on observe un chauffeur de débusqueur, son savoir faire se cantonne uniquement dans la capacité à faire toutes sortes de manœuvres avec son engin mais n'a aucune connaissance sylvicole lui permettant de comprendre l'écosystème forestier (respect du renouvellement forestier, respect des sols...), le scieur est devant un logiciel qui optimise à sa place le débit d'une grume. Quant au charpentier, il devient un poseur de morceaux de bois parce que la fameuse machine « K2 » fait la taille de la charpente à sa place. Ne parlons pas des menuisiers dont la plupart ne sont plus en capacité de fabriquer une fenêtre, mais que nous créditions encore du savoir-faire pour réaliser une pose correcte.

Évitons également d'aborder le cas des ébénistes dont une majorité s'est reconvertis dans l'agencement sachant que la plupart n'ont jamais travaillé le fameux bois d'ébène qui a qualifié leur artisanat.

Quand bien même l'architecte en Chef n'a pas retenu notre offre, nous sommes fiers de l'avoir proposée. Les noms de tous ceux qui ont fait une offre de don, effective ou pas, resteront à jamais inscrits dans les entrailles du coq fixé au sommet de la grande flèche, sachez que GSB en fait partie.

# LA SCARIFICATION

UNE AIDE FORESTIÈRE TRÈS PARTICULIÈRE



Cette aide semble en apparence très originale mais est loin d'être dénuée de sens. Tout sylviculteur averti a remarqué qu'il suffit de scarifier le sol pour initier la germination et la pousse de plants forestiers.

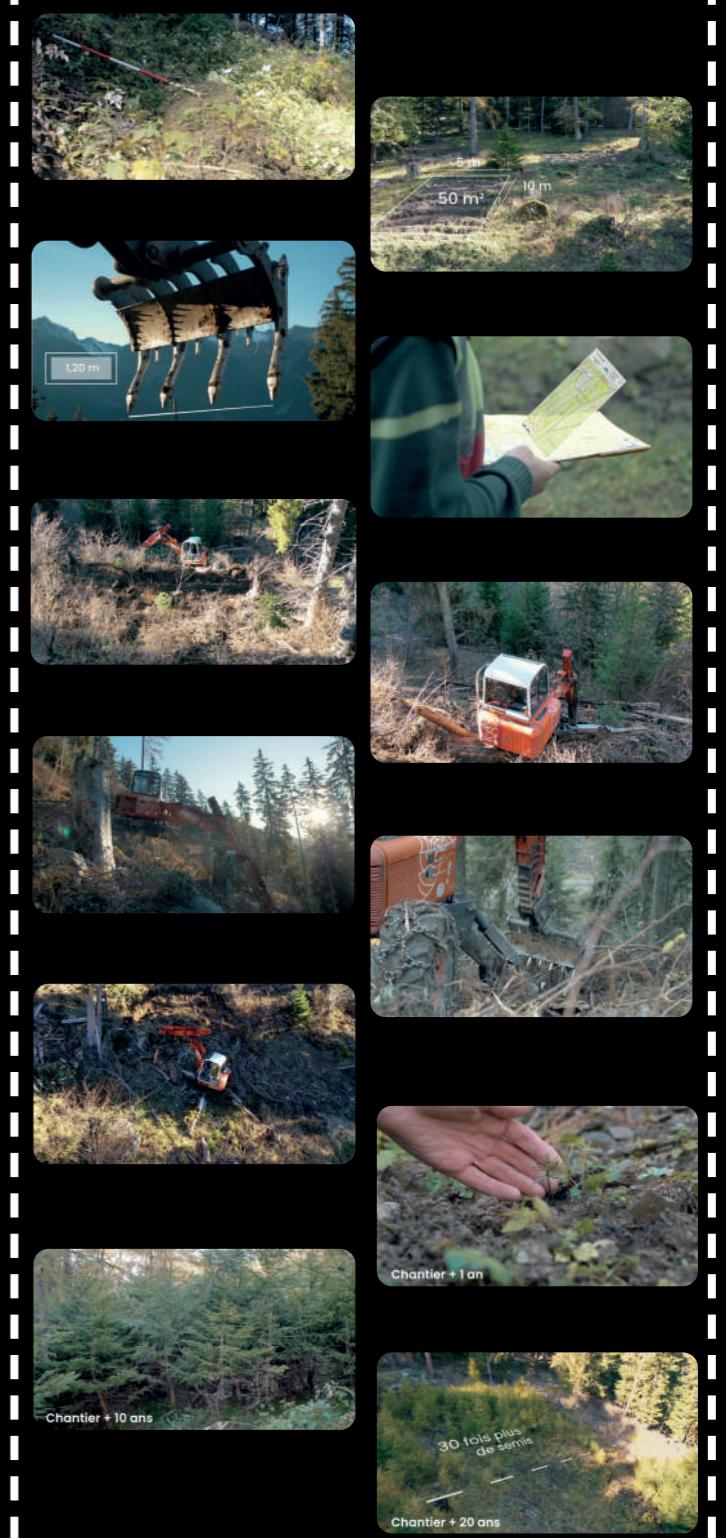
Lorsque cette technique est appliquée dans une parcelle sur laquelle se trouvent des essences de belle qualité (peuplement bien poussant, sain, arbres droits, branches fines...) les graines en attente dans le sol vont germer et offrir au sylviculteur une régénération gratuite, autochtone et souvent abondante au sein de laquelle il pourra sélectionner les meilleurs sujets.

Donc, En effet, dans bien des cas, la présence de mousses, de myrtilles, d'herbacées diverses et variées, de ronces ou de fougères freinent ou inhibent complètement la germination et la croissance des jeunes pousses. Dans ce cas, la seule action à envisager est celle de la scarification des sols forestiers. Sur une très petite surface, le forestier peut opérer manuellement mais l'utilisation de machines semble plus raisonnable dès que les surfaces à scarifier deviennent conséquentes.

C'est pour cela que Le CNPF a obtenu des aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour aider les propriétaires Forestiers privés à financer l'intervention de machines dans ses parcelles forestières. La Région propose une aide de 400 € par hectare sachant que deux hectares au minimum devront être scarifiés sans pour autant que cette surface soit celle d'une seule et même parcelle mais la somme de deux ou plusieurs surfaces boisées.

Il est bien évident qu'une autre condition sera nécessaire pour mettre en place cette régénération naturelle : Il faudra assurer aux jeunes pousses un apport de lumière si celle-ci fait défaut. Il n'est pas nécessaire également de scarifier toute la surface du sol : la moitié ou les deux tiers suffisent.

(Pour visionner une vidéo sur le sujet, il faut se rendre sur le site de l'ONF : <https://www.onf.fr> et rechercher la rubrique «scarificateur de montagne» ou simplement scanner directement le QR code ci-joint avec votre téléphone pour un accès direct.)



# PARCOURS PÉDAGOGIQUE

La communication auprès du grand public est un des objectifs de notre Association GSB. On observe en effet un questionnement fréquent et de plus en plus incisif quant aux pratiques rencontrées dans la gestion forestière de nos espaces boisés. La plupart du temps, c'est un manque de connaissances sur le thème de la gestion sylvicole qui crée cette incompréhension.

Oui l'abattage des arbres, leur façonnage et débardage font partie du cursus de la gestion comme la création de desserte ou la replantation en cas de coupe rase.

Oui un chantier forestier dérange le promeneur par les bruits émis, les risques d'accidents, les ornières et la boue présente dans les chemins.

Oui une coupe de bois change le faciès d'un paysage, change la lumière et modifie les circuits de récolte des champignons.

**Il faut donc expliquer tout cela au grand public.**

C'est le but poursuivi par un parcours pédagogique tel que nous le proposons sur le site de « Montregard » en amont du col du « Lautaret » entre les communes de Laval-en-Belledonne et celle des Adrets.

**Mais ce parcours s'adresse aussi aux professionnels de la forêt** quand il montre les limites du modèle sylvicole en place dans ce secteur depuis les années 50 : Plantation d'une seule essence tel l'épicéa, croissance des arbres sans intervention (ou presque) du forestier, puis récolte par coupe à blanc de tous les arbres avant de recommencer un nouveau cycle. Or, cet itinéraire sylvicole montrait ses limites, notamment face au changement climatique où sa résilience fait défaut, où sa biodiversité est très diminuée, où les sols s'appauvrisse en éléments minéraux et oligo-éléments autant qu'ils s'acidifient... Par contre, l'aval de la filière bois y trouve son compte : l'abattage mécanisé est efficace, les lots sont homogènes, les volumes conséquents et les arbres aux diamètres rarement supérieurs à 50 cm, autorisent en scierie le passage des grumes dans les fameux « canters » aux débits horaires particulièrement élevés.

Il se trouve également que la commission chargée du tracé du parcours a profité du classement par Arrêté Préfectoral d'une parcelle forestière en zone de Protection de la Biodiversité (APPB) dans le but d'informer le monde de la forêt de la richesse floristique et faunistique des zones humides et l'intérêt de les préserver. Mais, alors que nous allions procéder à l'inauguration du parcours en Octobre 2023, un courrier de la DDT nous a contraints de modifier une partie de l'itinéraire.

En effet, dans cette zone humide classée, le tracé traversait une zone peuplée de « Sphaignes » : une mousse des marais dont la décomposition est à l'origine de la tourbe. Nous avons effectivement supprimé une cinquantaine de mètres du circuit sans pour autant lui enlever son intérêt. Dorénavant nous pouvons observer cette richesse biotique en arrivant par le haut et en évitant de traverser cette parcelle de part en part.

Mais d'autres évènements ont contrarié l'itinéraire du tracé. En mai et Juin 2024, deux tempêtes de forte intensité ont mis au sol une grande partie des résineux du secteur. Devant l'importance des dégâts, deux propriétaires chez qui nous avions eu l'autorisation de mettre des panneaux, ont dû faire raser la totalité de leur plantation. Ainsi, l'observation de leur peuplement et les commentaires que nous faisions sur leur plantation de résineux n'avaient plus de sens.

Ainsi, dans les quelques îlots boisés qui subsistent sur ce secteur très affecté par la tempête, nous allons recréer quelques points d'observation qui donneront, somme toute, une matière pour communiquer sur la sylviculture et aussi pour provoquer des échanges dans le cadre de visites guidées.

**« NOUS AVIONS PRIS LA MESURE DE CE QUI SE PASSE DANS NOS FORÊTS MAIS LA RAPIDITÉ AVEC LAQUELLE LE PHÉNOMÈNE PROGRESSE NOUS SURPREND.»**

*(commentaire exprimé au sein du groupe de travail qui a proposé ce parcours)*



Ce que nous disions tout au long du parcours, c'est-à-dire la présence d'un modèle sylvicole peu durable et pas suffisamment résilient, s'est produit avec une rapidité surprenante.

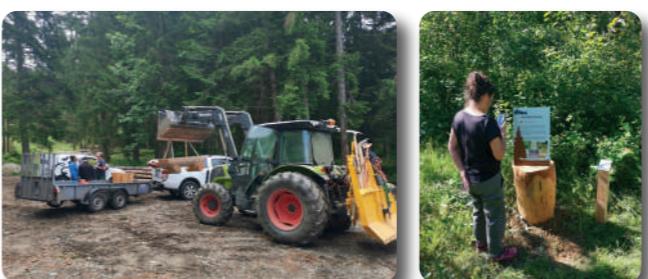
Une visite du parcours aux adhérents de GSB était prévue à l'Automne 2024, mais, l'état de dégradation des parcelles forestières suite à la tempête de Juin, ne permet pas de proposer pour le moment cette rencontre sur ce site.

Nous sommes malgré tout sollicités par un public qui cherche à comprendre ce qui se passe avant de jeter l'opprobre sur les acteurs de la filière bois dont nous représentons le premier maillon. Ce fut le cas en Novembre dernier où nous avons reçu un groupe d'au moins quarante personnes des communes du Balcon. En fin de visite qui dura trois heures trente, le discrédit à notre endroit s'est substitué en quelques pistes à privilégier pour l'avenir de nos forêts :

- La sylviculture des années cinquante doit évoluer vers des modèles plus résilients avec pour concepts de base le couvert continu et le mélange des essences.

- Le réchauffement climatique n'est pas, comme beaucoup l'ont cru, un dada de quelques scientifiques. Il est là et ses dégâts ont des effets catastrophiques sur nos peuplements forestiers.

**Il faut donc prendre au sérieux les suggestions qui visent à réduire l'empreinte carbone de la vie économique et sociale des êtres humains.**



# PARCOURS PÉDAGOGIQUE



# LE PARCOURS D'UN PASSIONNÉ

## JEAN CARVIN

Jean Carvin est né en 1945. Sa jeunesse et son adolescence se sont déroulées dans le Grésivaudan, rive droite de l'Isère, à la Terrasse exactement. Il a grandi en même temps que les Millions d'épicéas plantés, suite aux encouragements du Fonds Forestier National, sur les terres abandonnées par les paysans du Massif de Belledonne. C'est peut être l'engouement des ruraux de cette époque vers la foresterie qui a conduit Jean vers la gestion forestière.

Après des formations suivies dans des établissements d'enseignement agricole, il est embauché en Juin 1968 par le CRPF Rhône-Alpes tout juste créé en Avril de cette même année, nouvelle structure dédiée à la forêt privée. Jean officiera tout d'abord deux années dans la Drôme de 1968 à 1970 puis quatre dans l'Ardèche.

Les fonctions exercées par les techniciens forestiers ont évolué au cours du temps. À l'époque il fallait mettre en place des essais pour tester des essences et participer à la création de pépinières, notamment pour assurer la production annuelle de deux mille godets de plants de cèdres pour satisfaire la demande des sylviculteurs de l'Ardèche. (On parlait déjà de cette essence en 1970 !). Sachez aussi qu'une des missions des CRPF a été l'incitation à la création des Groupements Forestiers. L'idée du Ministre de l'Agriculture et de la Forêt de l'époque (Edgar Pisani) est de créer des Associations de propriétaires (Groupements de Sylviculteurs) dans le but de démultiplier l'action des techniciens forestiers. C'est précisément ce que nous faisons, entre autres, au sein de GSB.

C'est en 1974 que Jean retrouve son département de naissance. En effet, sa demande de mutation est acceptée à la condition qu'il trouve son remplaçant ! Au début, ses missions couvrent l'ensemble du département, puis se limitent au Trièves, à l'Oisans, la Chartreuse et enfin Belledonne.

La boucle est bouclée, Jean retrouve les forêts de Belledonne mais aussi la commune de son épouse Thérèse, originaire de Sainte-Agnès et qui partage sa vie depuis plus de cinquante ans.



C'est donc sur Belledonne, alors que d'autres techniciens couvrent les autres territoires, que Jean exerce tous ses talents. Et il en faut pour satisfaire les exigences de la foresterie autant que celles des propriétaires forestiers. Ce serait trop long de faire un inventaire exhaustif de toutes les activités remplies par Jean Carvin au cours des trente et une années passées à arpenter les forêts de Belledonne mais, les conseils aux propriétaires forestiers, la réalisation et le contrôle des plans de gestion, les commandes de plants forestiers et les ventes groupées, l'organisation de voyages d'études en France et à l'étranger, la réalisation de très nombreuses dessertes, la création du Groupement de Sylviculteurs de la partie Sud du Massif et de deux Groupements forestiers ont constitué le noyau dur de ses missions.

Il y a vingt ans déjà, en 2005, le monde de la forêt de notre département s'est réuni dans la salle des fêtes de la Combe de Lancey. Ce soir là, Jean Carvin était récompensé par des discours élogieux, provenant autant des propriétaires forestiers, des élus que de sa hiérarchie.

La retraite sonnée, Jean aurait pu s'écartier totalement du monde professionnel qu'il a côtoyé durant trente sept années. Ce que nous avons apprécié particulièrement au Groupement GSB, c'est la continuité de son engagement au sein de notre Association dans laquelle il siège au Conseil d'Administration et dont l'expertise est toujours très précieuse.

C'est Pascal Guillet qui lui a succédé et ce depuis maintenant bientôt vingt ans.  
Merci Jean pour ce que tu es et pour ce que tu as fait.

# QUELQUES MOTS

## UN PEU DE POÉSIE...

### Le Bûcheron de Belledonne

Par Guy Rebuffet

Il aime se lever de bonne heure  
Il regarde arriver le jour  
Il marche mais son esprit est ailleurs  
Il travaille dur et c'est lourd

Elle chante tous les matins  
Elle est mystérieuse sous la pluie  
Elle console ses chagrins  
Elle l'appelle quand il fait

Pourquoi autant de sueur ?  
Pourquoi autant d'amour ?  
Pourquoi a-t-il peur ?  
Pourquoi pour toujours ?

Merci dame Forêt...



Il y a bien longtemps, Guy Rebuffet avait aligné ces quelques vers pour exprimer ses sentiments lorsqu'il exerçait une activité de bûcheron en complément de celle de cadre à l'EDF.

Quelques mots pour poser ces moments où des sensations particulières se mélangeant... « *L'attraction, le doute, la peur, la beauté, le mystère, la fatigue, le plaisir et même d'autres encore... mais toujours avec une irrésistible envie d'y retourner...* »

Ce sont toutes ces émotions ressenties par Guy dans l'exercice de cette activité qui l'ont poussé à écrire ces quelques mots ; il considère qu'ils ne constituent pas une œuvre littéraire mais sont très modestement l'expression de son vécu... « *Ils chantent encore et parfois il entend leurs douces mélodies lorsque Madame Forêt l'appelle* ».

## UN ARTICLE DANS LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Le 29 Octobre 2024 : participation à l'écriture d'une page d'information dans le DL. Titre de l'article :

« FACE AUX SCOLYTES,  
LES FORÊTS DE BELLEDONNE  
EN GRANDE DIFFICULTÉ »

Au cours de cette journée qui comprenait une visite sur le terrain et un temps en salle, le Journaliste du Dauphiné Libéré, Michel Selva, avait pour mission d'entendre deux techniciens forestiers, Tiphaine Dannoux de la Chambre d'Agriculture et Lucas Robin du CNPF, sur des sujets qui affectent le monde de la sylviculture depuis plusieurs années et particulièrement les attaques sur trois essences emblématiques des forêts de Belledonne : les Scolytes sur nos épicéas, les champignons Chalara Fraxinia sur les Frênes et ceux du Chancre sur nos Châtaigniers. Votre Groupement est à l'initiative de cette rencontre. Un des objectifs visés dans nos statuts est d'informer nos adhérents mais aussi le grand-public des difficultés que rencontre le monde forestier.



LE DAUPHINÉ  
libéré

# ANNUAIRE DES CONSEILLERS ET PRESTATAIRES FORESTIERS DE BELLEDONNE ET SES ENVIRONS



POUR DES CONSEILS SYLVICOLES, ADMINISTRATIFS, FISCAUX  
OU POUR CONNAITRE LES AIDES EN FAVEUR DE LA SYLVICULTURE  
VOUS POUVEZ CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

## CONSEILLERS FORESTIERS DU C.N.P.F.

Pascal GUILLET (06 14 90 14 45)  
Lucas ROBIN (06 99 26 13 76)

## CONSEILLERS FORESTIERS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Tiphaine DANNOUX (06 07 14 51 15) pour l'Isère  
Guillaume LEVI (06 74 78 98 36) pour la Savoie

## ACHETEURS DE VOIS SUR PIED OU BORD DE ROUTE DE RÉSINEUX

COFORêt (coop.) Pierre FRANCONY (06 87 64 42 16)  
BARTHÉLÉMY frères au Versoud (04 76 77 16 05)  
Scierie EYMARD à Veurey (04 76 53 80 55)  
Julien BIGOT à Allevard (06 70 45 69 76)  
BOIS DU DAUPHINÉ au Cheylas (04 76 71 72 43)  
Scierie SILLAT à Domène (04 76 77 25 64)  
Scierie NIER à Varces (04 76 72 80 31)  
Scierie BARTHALAIS à Tréminis (04 76 34 70 67)  
Frédéric DALBAN à Theys (petits lots) (06 81 47 06 23)

## ACHETEURS PLUTÔT DE FEUILLUS OU DE BOIS DE CHAUFFE

Scierie BOTTAREL à Goncelin (G. Béllier : 06 25 28 60 91)  
Gérard BERNARD-BOULEAU à Crolles (06 64 64 80 51)  
Xavier BŒUF à Sainte-Agnès (06 12 41 55 94)  
Camille GIROUD au Versoud (04 76 77 07 13)  
Lionel TURENNE à Revel (06 70 70 63 63)  
Adrien GOURIN à Saint-Martin-d'Uriage (06 52 87 46 72)  
DYNAMIC ENVIRONNEMENT à La Rochette (04 79 75 13 38)

## POUR UNE PRESTATION DE BÛCHERONNAGE ET/OU DE DÉBARDAGE

Laurent ALY à Crêts-en-Belledonne (06 80 47 49 70)  
BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)  
Anthony CICLET à Saint-Martin-d'Uriage (06 19 67 54 97)  
Cyrille BRECHET à Presles (06 71 78 53 78)  
COLLOMB DES MOUILLES à Saint-Jean-le-vieux (06 26 09 22 83)  
Christian CONTAT à Laval-en-Belledonne (07 60 45 65 55)  
Alexis DESAYE (Alpes Débardage) à Theys (06 20 41 76 52)  
Camille GIROUD au Versoud (04 76 77 07 13)  
Jonathan GUITARD à Saint-Ismier (06 32 11 79 74)  
Alain GUIMET à Revel (04 76 41 38 28)  
Stéphane VIAL à Crêts-en-Belledonne (06 89 36 10 89)  
Lionel TURENNE à Revel (06 70 70 63 63)  
TRV Quentin REYMOND-LARUINA à Goncelin (06 85 64 33 62)

## POUR FAIRE DU BROYAGE APRÈS UNE COUPE, FAIRE ANDAINER DES BRANCHES OU POUR REMETTRE UNE PARCELLE BOISÉE EN PRAIRIE :

Yannick PEILLARD à Hurtières (06 80 07 12 28)  
GAEC du NOYER VERT à Tencin (06 03 61 19 76)  
TRV Quentin REYMOND-LARUINA à Goncelin (06 85 64 33 62)  
Alexis DESAYE (Alpes Débardage) à Theys (06 20 41 76 52)  
Hubert OFFREDI à Saint-Pierre-d'Entremont (06 87 08 53 34)

## POUR S'APPOVISIONNER EN PLANTS FORESTIERS

- Utiliser la commande groupée organisée par le CNPF pour le compte de GSB
- PÉPINIÈRE DE BELLEDONNE au Bourget en Huile Pascal ROUPIOZ : (06 73 17 04 01)
- PÉPINIÈRE ROBIN à Saint-Laurent-du-Cros dans les Hautes Alpes (04 92 50 43 16)

## POUR FAIRE SCIER UN PETIT LOT DE BOIS OU FAIRE VENIR UNE SCIE MOBILE

**SUR VOTRE CHANTIER :**  
Frédéric DALBAN à Theys (06 81 47 06 23)  
Julien BIGOT à Allevard (06 70 45 69 76)  
Scierie mobile Rhône-Alpes (06 09 80 14 76)  
Scierie VMC Bois (06 82 52 07 69)

## POUR FAIRE TRANSPORTER VOS GRUMES D'UN POINT À UN AUTRE :

BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)  
Xavier BŒUF à Sainte-Agnès (06 12 41 55 94)

## **NOTRE SYNDICAT FRANSYLVIA ET SON CONSEIL JURIDIQUE PERSONNALISÉ**



Le service Juridique de notre Syndicat National des Propriétaires Forestiers Privés de France : « FRANSYLVIA » conseille et assiste les propriétaires forestiers en matière Juridique et fiscale.

Pour obtenir une réponse à une question juridique, toute personne doit adresser une demande par mail à [juristes@fransylva.fr](mailto:juristes@fransylva.fr) ou par courrier à

**FRANSYLVIA**  
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE  
Service Juridique,  
6 Rue de la Trémolle  
75008 PARIS

Lorsqu'une demande nécessite des recherches ou une intervention importante, un devis est proposé, au regard du temps estimé pour la traiter. Après acceptation du devis, une réponse écrite sera adressée par mail ou par courrier.

Ce conseil juridique est facturé au temps passé, avec des tarifs réduits de 50% pour les adhérents de Fransylva. **On vous rappelle que votre cotisation à GSB vous fait bénéficier d'une adhésion à Fransylva.**

## **FORMATIONS 2025**

Le programme des formations forestières fait l'objet de nouveautés en 2025. En effet, si jusque-là, GSB proposait à ses adhérents deux à trois formations pour chaque exercice, en 2025, **nous faisons l'essai** de vous proposer également celles qui sont dispensées dans les secteurs dont les sujets à traiter sont assez proches des nôtres.

Si toutes les dates sont annoncées, des précisions sont encore manquantes (lieux exacts, heures...). Elles seront précisées à celles et à ceux qui auront fait connaître leur intention de suivre telle ou telle formation.

Nous vous proposons aussi les formations FOGEFOR. Deux stages vous sont proposés cette année :

- Le premier est une présentation d'Iphigénie et Géoportail. C'est une initiation à la Cartographie, à la recherche de limites avec la présence sur une demi-journée d'un Géomètre expert. Il va se dérouler les 19 et 26 septembre dans le Vercors.
- Le deuxième stage FOGEFOR s'adresse à tous les propriétaires forestiers désireux de connaître les bases de la gestion forestière. Cette année, pour l'Isère et l'Ain, les dates sont fixées au 24 Mai, 13 juin et 04 juillet. Ce stage de découverte de la gestion forestière devrait être suivi par toute personne propriétaire de parcelles forestières et particulièrement celles qui viennent d'en acquérir ou d'en hériter.

Le prix d'inscription à chacun de ces stages est de 70 € hors repas.

Sur Belledonne spécifiquement, nous réfléchissons à organiser une 3ème rencontre pour réfléchir à la manière dont certains propriétaires pourraient trouver des alternatives générant plus de valeur ajoutée lorsqu'ils commercialisent leur bois. Si l'intérêt pour une telle réflexion émerge, nous vous tiendrons informés de la tenue d'une telle rencontre qui se déroulerait en fin d'année 2025.

# FORMATIONS 2025



## COMMENT RÉUSSIR SA PLANTATION ? COÛTS ? QUELLES SUBVENTIONS ?

Secteur Belledonne	Aux Adrets	09/04/2025	(Juliette Venturini)
Secteur Chartreuse	Au Touvet	16/04/2025	(Lucas Robin)
METRO	À Vaulnaveys	16/04/2025	(Constance Proutiere)



## MARQUAGE, REBOISEMENT ENRICHISSEMENT

Secteur Vercors/Sud Isère	À Lans en Vercors	16/05/2025	(Denis Pellissier)
---------------------------	-------------------	------------	--------------------

## J'AI HÉRITÉ D'UNE PARCELLE, COMMENT RETROUVER MES LIMITES ?

Secteur Pays Voironnais	À Coublevie	21/05/2025	(Juliette Venturini)
-------------------------	-------------	------------	----------------------

## FOGEFOR - DÉCOUVERTE À LA GESTION FORESTIÈRE

### Présentation de la forêt et des acteurs / Botanique sur le terrain

Secteur Ain et Isère	À La Tour du Pin	24/05/2025	(Juliette Venturini/Cyrielle Allegre)
----------------------	------------------	------------	---------------------------------------



## FOGEFOR - DÉCOUVERTE À LA GESTION FORESTIÈRE

### Les différents modes de traitements / La gestion forestière

Secteur Ain et Isère	À Oyeu	13/06/2025	(Juliette Venturini/Cyrielle Allegre)
----------------------	--------	------------	---------------------------------------

## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉPÉRISSEMENT

CFT Bonnevaux	À Izéaux/Beaucroissant	27/06/2025	(Cyrielle Allègre)
---------------	------------------------	------------	--------------------



## FOGEFOR - DÉCOUVERTE À LA GESTION FORESTIÈRE

### Les stations forestières /DGD

Secteur Ain et Isère	À Groslé Saint-Benoît	04/07/2025	(Eric Hell/Juliette Venturini)
----------------------	-----------------------	------------	--------------------------------

## TRANSMETTRE VOTRE FORÊT. AMENER VOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS EN FORÊT

METRO	(Non précisé)	10/07/2025	(Constance Proutiere)
-------	---------------	------------	-----------------------

## RETOURS D'EXPÉRIENCES EN FORÊTS PRIVÉS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Secteur Vercors/Sud Isère	À Lalley ou Ouest Vercors	25/07/2025	(Juliette Venturini /Denis Pellissier)
---------------------------	---------------------------	------------	--



## FOGEFOR - IPHIGÉNIE, GPS ET CARTOGRAPHIE

### Présentation Iphigénie et géoportail.gouv - Salle et exercices terrain

Secteur Vercors - Drôme/Isère	Plateau du Vercors	19/09/2025	(J-M Levrold/G. Bernard/J. Venturini)
-------------------------------	--------------------	------------	---------------------------------------

## LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE EN FORêt : ÉQUILIBRE FORêt-GIBIER ET TRAVAUX SYLVICOLES

Secteur Chartreuse	À St-Pierre-de-Ch.	24/09/2025	(Juliette Venturini)
--------------------	--------------------	------------	----------------------

## FOGEFOR - IPHIGÉNIE, GPS ET CARTOGRAPHIE

### Limites de parcelles avec un géomètre-expert et initiation à la cartographie - Salle et exercices terrain

Secteur Vercors - Drôme/Isère	Sur le Plateau du Vercors	26/09/2025	(Gilles Bernard / Juliette Venturini)
-------------------------------	---------------------------	------------	---------------------------------------



## RECONNAITRE LES DÉGÂTS DE GIBIER. COMMENT LES DÉCLARER ?

Secteur Belledonne	En forêt (lieu à déterminer)	08/10/2025	(Lucas Robin)
--------------------	------------------------------	------------	---------------

## GESTION FORESTIÈRE ET RÉGLEMENTATION PLU, NATYRA 2000, APPB...

Secteur Isère	(date à préciser)	(Véronique JABOUILLE)
---------------	-------------------	-----------------------

# INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



## GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

contact@gsbelledonne.fr  
Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS

**SAMEDI 15 MARS À 8H30**

SALLE DES FÊTES - 78, PLACE DU FOYER

**SAINT-PIERRE-D'ALLEVARD**  
(COMMUNE DE CRÊTS-EN-BELLEDONNE 38830)

### ORDRE DU JOUR

**De 8h30 à 9h** : Café d'accueil des adhérents

**De 9h à 10h30** : Déroulement de l'assemblée générale statutaire

- Ouverture de l'Assemblée Générale (Marie-Christine Parade : Présidente)
- Accueil de M. le Maire de Crêts-en-Belledonne (M. Youcef Tabet)
- Rapport d'activités et rapport d'orientation (Marie-Christine Parade : Présidente)
- Rapport financier (Éric Biasi, Trésorier) et Rapport du vérificateur aux comptes (Paul Prallet)
- Renouvellement du tiers des membres du CA (Jean-Pierre Truc, Secrétaire)
- Le mot du président de l'UFP 38 (Albert Raymond)
- Les institutions du développement forestier intervenant sur Belledonne : Le CRPF, La Chambre d'Agriculture, Coforêt : (Tiphaine Dannoux, Lucas Robin, Pierre Francony).
- Questions diverses

**De 10h30 à 11h** : Pause café, arrivée des intervenants et des élus

**De 11h à 12h** : Conférence - table ronde ayant pour thème :



**À partir de 12h30** : Apéritif dînatoire offert par votre groupement

## LES DÉLÉGUÉS

Vous vous posez une question, vous cherchez une information ?

**FAITES APPEL À VOTRE DÉLÉGUÉ COMMUNAL :**



Groupement de Sylviculteurs de Belledonne

**SAINT-MARTIN-D'URIAGE, CHAMROUSSE, VIZILLE,  
VAULNAVEYS-LE-BAS, VAULNAVEYS-LE-HAUT ...**

Jean-Pierre TRUC : 06 33 31 56 55

**MURIANETTE, VENON, GIÈRES, DOMÈNE ...**

Jean-Pierre GUIMET : 06 73 30 71 88

**REVEL, SAINT-JEAN-LE-VIEUX ...**

Christian BŒUF : 04 76 89 80 56

**LA-COMBE-DE-LANCEY, LE VERSOUD ...**

Roger GIRAUD : 06 73 52 61 15

**SAINT-MURY-MONTEYMOND ...**

Joëlle SACHET : 04 76 45 60 17

**SAINTE-AGNÈS, VILLARD-BONNOT ...**

Jean CARVIN : 04 76 71 47 38

**LAVAL, FROGES ...**

Jean-Louis REBUFFET : 04 76 45 64 34

**LES-ADRETS, HURTIÈRES, TENCIN ...**

Jean-Paul DUCAM : 06 81 29 66 08

**THEYS, GONCELIN ...**

Jacques FORT : 04 76 45 64 34

**CRÊTS-EN-BELLEDONNE, LE-CHEYLAS ...**

Huguette DUPELOUX-DESGRANGES : 04 76 45 60 17

**ALLEVARD, PINSOT, LA-FERRIÈRE ...**

Louis JANOT : 04 76 45 10 04

## LE BUREAU ET LES COMMISSIONS

Présidente et Conseil d'Administration : **Marie-Christine PARADE**.

Vice Président : **Jean-Louis REBUFFET** chargé de la communication et de la représentation du Groupement auprès des collectivités et des instances locales.

Vice Président : **François CUNY** chargé de l'organisation et de la participation au Comice Agricole et Forestier de Belledonne.

Secrétaire : **Jean-Pierre TRUC**

Trésorier : **Éric BIASI**

Trésorier adjoint : **Paul PLANÇON**

Stockage et distribution du petit matériel forestier : **Paul PLANÇON**

## LE CARNET 2024

**Daniel PLANÇON**

en Février à l'âge de 69 ans  
de Laval-en-Belledonne

**Henriette BÉRANGER-FENOUILLET**

en Juin à l'âge de 103 ans  
d'Allevard

**Auguste FERRIER**

en août à l'âge de 81 ans  
de Goncelin/Theys



**GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE**

Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS

Tél : 06 72 37 58 40

Site Internet : [gsbelledonne.org](http://gsbelledonne.org)

mail : [contact@gobelldonne.fr](mailto:contact@gobelldonne.fr)

**Mise en pages :** Éditions du Reflet  
38570 THEYS - [www.edireflet.fr](http://www.edireflet.fr)

**Impression :**



IMPRIMER  
Zone industrielle la Rivoire  
01300 Virignin - [www.gonnet-imprimeur.com](http://www.gonnet-imprimeur.com)

